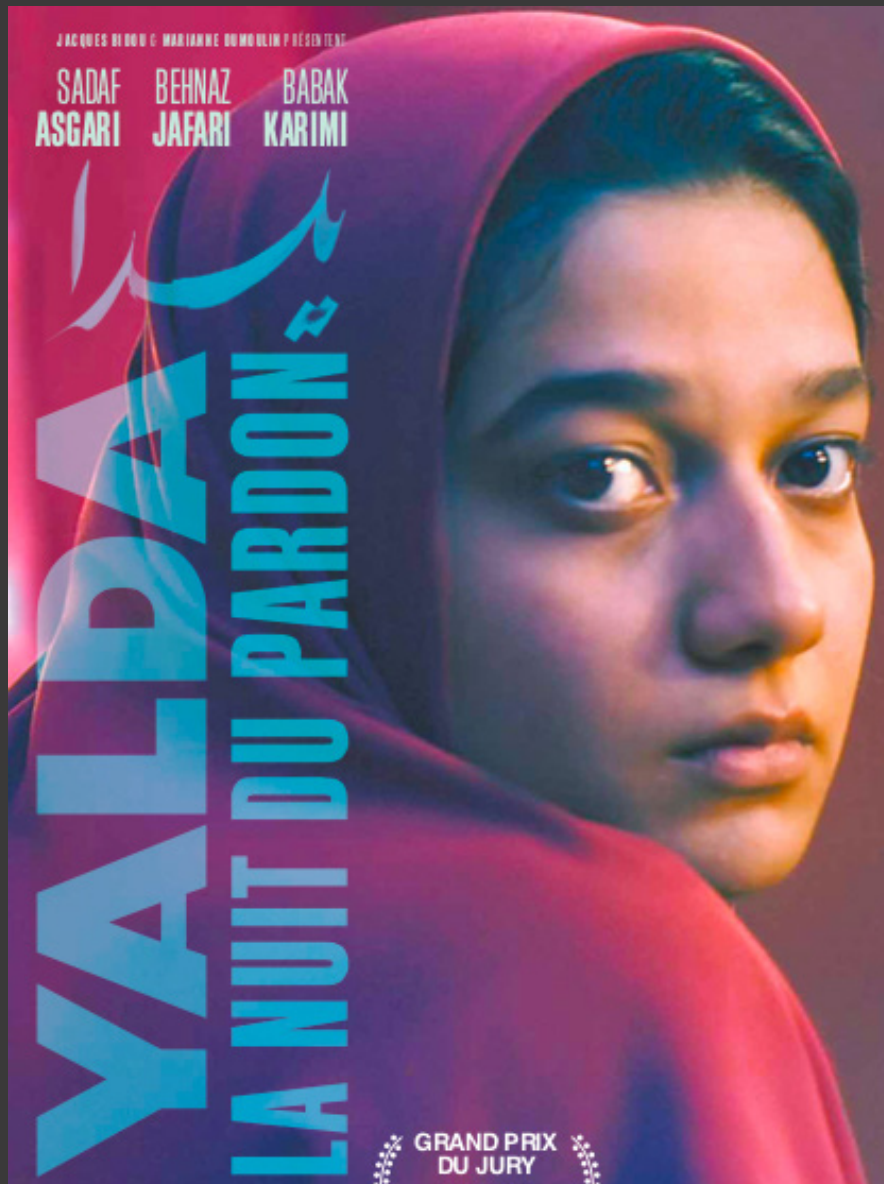


♀ le genre & l'écran ♂

Yalda, la nuit du pardon
Massoud Bakhshi / 2020



Geneviève Sellier

Des femmes en lutte dans l'Iran contemporain

Dans l'Iran contemporain, Maryam, vingt-deux ans, est condamnée à sept ans de prison pour le meurtre de son mari âgé de soixante-cinq ans ; mais selon la loi du talion qu'applique l'Islam iranien, elle sera exécutée si la famille de la victime refuse de pardonner.

Sa dernière chance d'échapper à l'exécution est de participer à l'émission de télé-réalité où elle va plaider son pardon auprès de la fille du mort. Si celle-ci pardonne, Maryam ne fera « que » sept ans de prison et la fille de la victime recevra « le prix du sang » payé par la famille de la coupable et calculé en fonction de la nature du crime. Mais si Mona refuse son pardon, elle devra payer le « prix du sang » à la famille de Maryam, alors que son affaire a des difficultés financières. Mais dans cette émission, les sponsors s'engagent à prendre en charge le « prix du sang » au prorata du nombre de SMS envoyés par les téléspectateurs. L'émission est diffusée à l'occasion d'une fête du zoroastrisme, une religion antérieure à l'Islam, qui marque la plus longue nuit de l'année, le 21 décembre.

Dans la réalité, la possibilité du pardon de la famille de la victime au coupable d'un meurtre, a donné lieu pendant treize ans, à une émission hebdomadaire à la télévision iranienne pendant le mois du ramadan, intitulée « Lune de miel ». D'après le réalisateur, l'émission a été supprimée à la suite de la sortie de son film.

Respectant la règle classique des trois unités (de temps, de lieu et d'action), le film se déroule pendant le temps de l'émission et renoue avec les meilleurs films de procès, dans la tradition de *Douze hommes en colère* (Sydney Lumet, 1957), *Témoin à charge* (Billy Wilder, 1957), *Autopsie d'un meurtre* (Preminger, 1959) ou *La Vérité* (Clouzot, 1960). Car, au-delà du pardon de la famille de la victime, il s'agit bien de refaire le procès de la coupable en transformant les téléspectateurs en jurés, pour juger si elle mérite des circonstances atténuantes.

Le film est riche en rebondissements, d'abord autour des réticences de Maryam condamnée à s'exhiber sans savoir si elle pourra réellement donner sa version des faits ; puis autour des réticences de Mona, la fille du mort, à venir participer à l'émission ; enfin, au fur et à mesure que l'émission se déroule, à toutes les péripéties liées au tournage d'une émission en direct, étroitement surveillée par les autorités. Comme dans les meilleurs films hollywoodiens, le suspense ne cesse d'augmenter, au fur et à mesure qu'on découvre, dans les coulisses de l'émission, les petits (et grands) arrangements avec la vérité que les différents protagonistes du drame et de l'émission tentent de négocier.

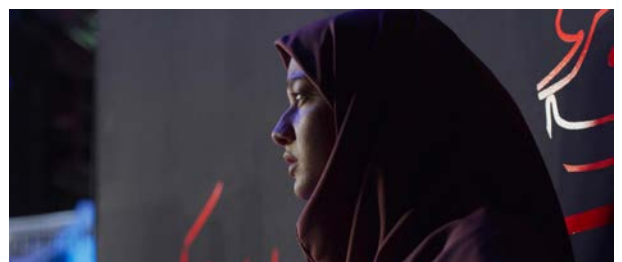
Massoud Bakhshi, réalisateur d'une douzaine de documentaires et d'une autre fiction, *Une famille respectable* (2012) dit avoir fait cette fiction au plus près de la réalité, à partir de deux documentaires sur des condamnées à mort, réalisés pour Arte, dont il était le coordinateur, et suite au choc qu'il a éprouvé en regardant cette émission de télé-réalité. C'est pour pouvoir raconter ce qui se passe dans les coulisses de l'émission qu'il a adopté le format de la fiction.

Tourné dans la banlieue de Téhéran, dans un théâtre ultramoderne transformé en studio pour l'occasion, le film respecte le huis clos du studio de télévision, avec son plateau où opère l'animateur entouré d'un public trié sur le volet (ici les étudiant·es d'un fictif « Institut d'application de la morale »), avec la régie où s'activent devant les écrans des techniciennes (le réalisateur raconte qu'il avait prévu des hommes mais y a renoncé après avoir constaté que les régies de télévision en Iran étaient occupées majoritairement par des femmes, assistantes, techniciennes, productrices, ce qui n'est pas un des moindres paradoxes

de la société iranienne), sous la houlette d'un réalisateur qui décide du déroulement de l'émission, lui-même surveillé plus ou moins efficacement par une femme garante du respect du cahier des charges de l'émission. On circule aussi dans l'entrée du studio, dans les couloirs et les pièces où patientent, trépignent ou s'engueulent les invité-es.

Au-delà de ses qualités dramatiques et cinématographiques, ce film est exceptionnel par tout ce qu'il raconte de la société iranienne contemporaine. On comprend peu à peu que Maryam vient d'une famille pauvre. Son père était le chauffeur de Nasser, un riche publicitaire qui a continué à « protéger » la famille après sa mort accidentelle. Il a une fille adulte d'un premier mariage, qui lui a succédé à la tête de l'affaire. Séparé de sa femme qui est à l'étranger, à soixante-cinq ans, il a contracté un « mariage temporaire », comme l'y autorise l'islam chiite, avec Maryam, la fille de son chauffeur âgée de vingt ans, sous condition qu'il n'y ait pas d'enfant, pour protéger l'héritage de sa fille aînée. La révélation de la grossesse de Maryam provoque un affrontement avec son mari à la suite duquel elle s'enfuit, et le mari décède. Arrêtée, la jeune épouse accouche en prison d'un enfant mort-né — c'est du moins la version que la mère de Maryam a « vendue » à la famille du défunt pour obtenir son pardon.

Sans divulguer les rebondissements de l'intrigue, on peut dire que les différences de classe sont au cœur du film, ce que le choix des actrices et leur jeu expriment magnifiquement : d'un côté le visage de la jeune Maryam enlaidi par la prison et la pauvreté, qui pleure toutes les larmes de son corps pour convaincre de sa bonne foi (la mort de son mari serait accidentelle) ; de l'autre la beauté aristocratique de Mona, la fille de Nasser, au visage marqué par le mépris de classe qui écoute impassible les protestations de la coupable. Chacune est victime à des degrés différents de cette société patriarcale où les hommes ont le droit de « s'acheter » une femme pour un temps limité, prostitution déguisée, où la femme « achetée » doit se débrouiller pour ne pas avoir d'enfant... Le drame est arrivé parce que la jeune Maryam n'a pas respecté cette part du contrat. Et selon les lois de l'islam, la naissance d'un garçon obligerait Mona à renoncer à une



grande partie de l'héritage puisque les garçons héritent deux fois plus que les filles. Chacune des protagonistes, y compris la mère de Maryam, qui se rend à son tour coupable d'un crime pour essayer de sauver sa fille, témoigne à la fois de la situation subalterne des femmes au regard de la loi islamique, mais aussi de leur capacité d'agir dans la société iranienne. C'est cette contradiction passionnante qui est au cœur du film, bien loin de la vision stéréotypée de l'Iran qui reste dominante en Occident.

Yalda, la nuit du pardon a reçu le Grand Prix du Jury au festival de Sundance.

Il faut saluer le tour de force des producteurs français du film, Jacques Bidou et Marianne Dumoulin, qui ont réussi à financer le tournage du film en Iran même, malgré toutes les restrictions politiques qui hypothèquent les relations commerciales avec l'Iran.

